

se fait par triporteur. Dans la plupart des villes, on peut se procurer des timbres-poste en tout temps à même des distributeurs automatiques; les boîtes en bordure de la route, qui permettent à l'automobiliste de déposer son courrier sans quitter sa voiture, sont en voie de se répandre. Les mandats de poste, dont la valeur atteint 900 millions de dollars par année, sont vérifiés à la machine électronique.

#### 10.—Bureaux de poste, par province, 31 mars 1962 et 1963

Province	1962	1963	Province ou territoire	1962	1963
Terre-Neuve.....	660	661	Saskatchewan.....	1,266	1,248
Île-du-Prince-Édouard.....	107	107	Alberta.....	1,070	1,062
Nouvelle-Écosse.....	869	830	Colombie-Britannique.....	916	906
Nouveau-Brunswick.....	555	536	Yukon.....	20	20
Québec.....	2,414	2,414	Territoires du Nord-Ouest.....	40	43
Ontario.....	2,680	2,704			
Manitoba.....	804	805	<b>Canada.....</b>	<b>11,401</b>	<b>11,336</b>

#### 11.—Recettes et dépenses du ministère des Postes, années terminées le 31 mars 1959-1963

NOTA.—Les chiffres depuis 1868 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents, à compter de celui de 1911.

Année	Recettes brutes	Recettes nettes <sup>1</sup>	Dépenses <sup>2</sup>	Surplus (+) ou déficit (-)
	\$	\$	\$	\$
1959.....	183,380,508	157,630,336	157,803,478	- 173,142
1960.....	193,659,715	167,629,053	165,792,339	+1,836,714
1961.....	202,003,790	173,645,658	178,371,716	-4,726,058
1962.....	213,517,994	183,678,936	185,019,700	-1,340,764
1963.....	222,358,848	192,830,859	189,344,410	+3,486,449

<sup>1</sup> Recettes brutes moins les commissions et allocations versées aux maîtres de poste et autres petites dépenses.

<sup>2</sup> Sans le loyer des bureaux semi-urbains et urbains.

Les recettes d'exploitation brutes inscrites au tableau 11 découlent principalement de l'affranchissement (timbres-poste, papeterie affranchie et empreintes d'affranchisseuses). Le port est parfois payé en numéraire, sans timbres-poste, ni papeterie affranchie, ni empreintes. La valeur brute des timbres-poste et de la papeterie affranchie vendus durant 1962-1963 a atteint \$91,723,497 et les recettes provenant des empreintes et du port payé en numéraire par d'autres moyens se sont élevées à \$115,978,652.

Durant l'année terminée le 31 mars 1963, on a vendu, aux guichets de plus de 8,895 bureaux de poste, des mandats de poste d'une valeur de \$100 ou moins payables à peu près n'importe où dans le monde; environ 1,780 bureaux additionnels ont vendu des mandats, d'une valeur ne dépassant pas \$15.99, payables au Canada seulement. Le tableau 12 porte sur les opérations du service des mandats de poste au cours des dernières années.